



LE PRESIDENT



Bujumbura, le 25/1/2023

130/PAN/...../2023

**CALENDRIER DES ACTIVITES DE LA SESSION PARLEMENTAIRE
ORDINAIRE DE DECEMBRE 2022, POUR LA PERIODE DU 23 JANVIER
AU 07 FEVRIER 2023**

N°	JOUR ET DATE	ACTIVITES A REALISER
1.	Lundi 23/01/2023 Avant-midi (9h00) ✓ (11h00)	<ul style="list-style-type: none"> - Réunion du Bureau ; - Travaux en commissions ; - Descente pour faire l'évaluation de l'adéquation des projets des coopératives collinaires par rapport aux plans communaux de développement communautaires (PCDC) effectuée par la Commission permanente ayant les finances dans ses attributions ; - Réunion du Bureau élargi ; - Travaux en commissions en continu.
2.	Mardi 24/01/2023 Avant-midi (9h00) Après-midi (15h00)	<ul style="list-style-type: none"> - Séance plénière : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Analyse et adoption du projet de calendrier des activités de la session parlementaire ordinaire de décembre 2022, pour la période du 23 janvier au 07 février 2023 ; ✓ Descente pour faire l'évaluation de l'adéquation des projets des coopératives collinaires par rapport aux plans communaux de développement communautaire (PCDC) effectuée par la Commission permanente ayant les finances dans ses attributions ; - Travaux en commissions.

3.	Mercredi 25/01/2023 Avant-midi (9h00) Après-midi (15h00)	<ul style="list-style-type: none"> - Travaux en commissions ; - Descente pour faire l'évaluation de l'adéquation des projets des coopératives collinaires par rapport aux plans communaux de développement communautaires (PCDC) effectuée par la Commission permanente ayant les finances dans ses attributions ; - Travaux en commissions.
4.	Jeudi 26/01/2023 Avant-midi (9h00) Après-midi (15h00)	<ul style="list-style-type: none"> - Travaux en commissions ; - Descente pour faire l'évaluation de l'adéquation des projets des coopératives collinaires par rapport aux plans communaux de développement communautaires (PCDC) effectuée par la Commission permanente ayant les finances dans ses attributions ; - Travaux en commissions.
5.	Vendredi 27/01/2023 Avant-midi (9h00) Après-midi (15h00)	<ul style="list-style-type: none"> - Travaux en commissions ; - Descente pour faire l'évaluation de l'adéquation des projets des coopératives collinaires par rapport aux plans communaux de développement communautaires (PCDC) effectuée par la Commission permanente ayant les finances dans ses attributions ; - Sport.
6.	Lundi 30/01/2023 Avant-midi (9h00) Après-midi (15h00)	<ul style="list-style-type: none"> - Travaux en commissions ; - Descente pour faire l'évaluation de l'adéquation des projets des coopératives collinaires par rapport aux plans communaux de développement communautaires (PCDC) effectuée par la Commission permanente ayant les finances dans ses attributions ; - Travaux en commissions.



	Après-midi (15h00)	- Travaux en commissions.
10.	Vendredi 03/02/2023 Avant-midi (9h00)	- Travaux en commissions ; - Descente pour faire l'évaluation de l'adéquation des projets des coopératives collinaires par rapport aux plans communaux de développement communautaires (PCDC) effectuée par la Commission permanente ayant les finances dans ses attributions ;
	Après-midi (15h00)	- Sport.
11.	Lundi 06/02/2023	Fête de l'unité nationale
12.	Mardi 07/02/2023 Avant-midi (9h00)	- Réunion du Bureau ; - Travaux en commissions ; - Descente pour faire l'évaluation de l'adéquation des projets des coopératives collinaires par rapport aux plans communaux de développement communautaires (PCDC) effectuée par la Commission permanente ayant les finances dans ses attributions ;
	- 11h00	- Réunion du Bureau élargi ; - Travaux en commissions en continu.

Fait à Bujumbura, le 28./1./2023

LE DEUXIEME-VICE PRESIDENT
DE L'ASSEMBLEE NATIONALE

Honorable Abel GASHATSI

LE PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE
NATIONALE

Très Honorable Gelase Daniel NDABIRABE

